

LUNDI DE PENTECÔTE 12 MAI SAINT SOLVE en fête

12 heures

ATTRACTIONS FORAINES

PAELLA

menu

Kir
Potage
PAELLA
Salade
Fromage
Tarte aux pommes
Vin - Café

Prix adulte : 17 €

Enfant -12 ans : 10 €

Inscriptions avant le 4 mai

06.76.60.33.71

06.20.37.39.64

15 heures

COURSE CYCLISTE organisée par l'U.C.B.

AFFICHE OFFERTE PAR L'IMPRIMERIE J.-M. DARTIGEAS A OBJAT

A l'occasion de la fête, le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à prendre le pot de l'amitié (18h).



PAGE 4



LE PETIT Saint-Solvais

#1

MAI / SEPTEMBRE 2008



Edito



Chères Saint-Solvaïses,
chers Saint-Solvais

Tout d'abord merci d'avoir massivement voté pour une liste renouvelée, rajeunie et dynamisée. Votre choix sans appel me conforte pour les réalisations passées et nous obligent tous à respecter votre confiance pour un engagement et une volonté accrue de vous servir.

Nous vous devons bien sûr ces remerciements, mais surtout nous vous devons une écoute et une attention renforcées.

Avec nos partenaires et voisins, à travers la Communauté de communes de Juillac-Loyre-Auvézère, le Syndicat d'électrification d'Orgnac, l'Instance de gérontologie du canton, la Région Limousin et, aujourd'hui, le Conseil général de la Corrèze, nous avons des possibilités plus grandes d'œuvrer et de construire ensemble. Des solidarités existent, il faut les utiliser à bon escient en travaillant main dans la main. Cependant, notre commune n'a pas beaucoup de moyens et les projets gouvernementaux ne nous laissent pas espérer des financements renforcés.

Nous ne voulons pas non plus augmenter les prélèvements communaux car nous connaissons vos difficultés et, si tout augmente, les impôts doivent se stabiliser. Cela nous obligera à nous montrer encore plus imaginatifs et déterminés.

Le Petit Saint-Solvais sera pour nous un outil de communication pour mieux se connaître. Il est à votre service, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

J'espère que vous l'apprécierez...
Jean-Claude Yardin

LE MAI DES ÉLUS

Les élus du conseil municipal vous invite à fêter leur élection autour d'un buffet, le samedi 31 mai à 19h à la salle polyvalente. Venez nombreux !

Une équipe à votre service

Conduite par Jean-Claude Yardin, la liste « Unis pour Saint Solve » a été élue le 9 mars dernier, au complet dès le premier tour de scrutin.

Le 15 mars, réuni en mairie, le nouveau conseil a procédé aux élections du maire, de ses adjoints et à la nomination des différent(e)s délégué(e)s au sein des syndicats et organismes intercommunaux.



1^{er} adjoint :
Jean-Claude Maury,
chargé de la voirie et des
travaux de bâtiments.



2^e adjoint :
Claude Faye,
chargé du cimetière,
alimentation en eau
et assainissement.



3^e adjoint :
Patrick Coutant,
chargé de la
communication
et des animations.



> Sylvie Crouzille



> Marie-André
Golfier-Certes

Les délégations des élus de Saint-Solve

Commission des écoles :
Sylvie Crouzille et
Marie-André Golfier-Certes
(titulaires)
Christine Ravidat et
Patrick Coutant (suppléants).

Les élus



Nous écrire :
mairie de Saint-Solve

Tél. : 05 55 25 84 93
Ouvert tous les après-
midi du lundi au
samedi (sauf le jeudi)
de 14h à 18h

Communauté de communes Juillac/Loyre/Auvézère :

Jean-Claude Yardin, Claude Faye et Jean-Claude Maury (titulaires), **Lucien Lamiche et Christian Faugère** (suppléants). Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour vocation d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Financée par les taxes professionnelles des communes membres – une taxe professionnelle unique a été décidée en 2002 - la communauté de communes exerce un certain nombre de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.



> Lucien Lamiche

Maison de retraite de Juillac :

Lucien Lamiche, Jean-Claude Yardin et Claude Faye (titulaires), **Patrick Coutant, Patricia Vareille et Christine Ravidat** (suppléants).

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise :

Patrick Coutant et Christian Faugère Pour la première fois en Corrèze, 15 communes ont obtenu le label Pays d'Art et d'Histoire : Allasac, Donzenac, Estivaux, Orgnac, Perpezac-Le-Noir, Sadroc, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Saint-Pardoux-l'Ortigier, Saint-Solve, Saint-Viance, Ussac, Varetz, Vigeois, Vignols, Voutezac. Attribué par le Ministère de la Culture, ce label de qualité récompense et encourage un projet intercommunal ambitieux de valorisation et d'animation du patrimoine. A travers la notion de patrimoine, il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un territoire riche de son passé et fort de son dynamisme. Le service du patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise se trouve dans les locaux de la mairie d'Allasac, commune au centre du pays. Il a pour mission la mise en œuvre de la convention « Pays d'art et d'histoire » (actions vers les habitants, les scolaires et les touristes).



> Christian Faugère

Syndicat intercommunal d'électrification d'Orgnac :

Jean-Claude Yardin et Christian Faugère (titulaires), **Jean-Claude Maury et Claude Faye** (suppléants).

CCAS :

Christine Ravidat, Patricia Vareille et Sylvie Crouzille (titulaires), **Jean-Claude Yardin** (suppléant).

SIRTOM (syndicat intercommunal de ramassage et de tri des ordures ménagères) :

Patricia Vareille et Sylvie Crouzille (suppléantes), **Lucien Lamiche et Christian Faugère** (titulaires). Depuis 1973, le SIRTOM de la Région de Brive assure la collecte et le traitement des ordures ménagères des 103 communes de son territoire. Depuis 2001, Le SIRTOM s'attache à développer une politique de valorisation des déchets qui se décline par la construction et la gestion de déchetteries, puis par la mise en place de la collecte sélective.

SITS :

syndicat intercommunal de transport scolaire qui regroupe les communes de lascaux, vignols et St Solve. La nouvelle présidente est Lydie Carré. Il s'occupe du ramassage des enfants de maternelle et primaire sur les 3 communes. Il transporte aussi les enfants pour des sorties extra-scolaires. les délégués de st solve sont : titulaires : **Bernard gauthier - Sylvie crouzille** suppléants : **Marie Andrée Golfier Patricia Vareille**

SIVOM Objat :

Jean-Claude Maury, Christine Ravidat et Lucien Lamiche (titulaires), **Jean-Claude Yardin** (suppléant). Sivom d'Objat -St Aulaire : regroupe plusieurs communes. Il a des compétences multiples. St Solve y participe uniquement pour les pompiers d'Objat.

Commission des appels d'offres :

Jean-Claude Maury, Claude Faye et Lucien Lamiche (titulaires), **Patrick Coutant, Christian Faugère et Jean-Claude Yardin** (suppléants).



> Christine Ravidat



> Patricia Vareille



> Bernard Gauthier

Les grandes lignes du budget communal votées par le conseil municipal le 11 avril dernier.

- > **budget principal :**
il s'équilibre en section de fonctionnement à 251 205,94 € section d'investissement à 153 535,91 €
- > **budget annexe restaurant :**
section de fonctionnement : 5 989,77 € investissement : 8 268,42 €
- > **budget du service des eaux :**
fonctionnement : 55 003,23 € investissement : 76 189,36 €

◆ Bienvenue à François Bernard

qui le 14 avril dernier, a pris ses fonctions de cantonnier. Embauché sous contrat d'Avenir, en raison de 26 heures par semaine. Il occupera ce poste durant 2 ans.



◆ Une nouvelle garderie à Vignols

Le 1^{er} mars dernier a eu lieu à Vignols, à côté de l'école, la pose de la première pierre de la future garderie intercommunale par Jean-Claude Yardin, président de la communauté de communes de Juillac/Loyre/Auvézère. Cette nouvelle structure, portée par le Pays Vézère/Auvézère*, pourra accueillir une quarantaine d'enfants. Coût des travaux : 520.000 euros.

> Le Pays Vézère-Auvézère réunit 6 communautés de communes : Lubersac-Auvézère, Pays de Pompadour, Bassin d'Objat, communauté des communes des 3A, Pays d'Uzerche, Juillac/Loyre/Auvézère.

★ Des cailloux... encore des cailloux

Il y a quelques semaines, le conseil municipal autorisait Jean-Claude Yardin à signer une convention avec les dirigeants de la carrière de Ceyrat. « En compensation d'éventuelles perturbations liées à l'exploitation », cette convention prévoit de mettre gratuitement à disposition de la commune une quantité annuelle de 500 tonnes de matériaux. Dans le même ordre, la convention prévoit que chaque foyer de la commune se voit mettre à disposition, toujours gratuitement, 20 tonnes de matériaux par an. Cette quantité est portée à 50 tonnes pour les habitants de l'Aumonerie, de la Perpédie et de Malaval. Les personnes intéressées doivent se présenter à la mairie où ils leur sera délivré un bon de commande.

★ Réunion des élus

Tous les élus des 8 communes de la communauté de communes Juillac/Loyre/Auvézère (Juillac, Vignols, Lascaux, Chabrignac, Rosiers de Juillac, Salagnac, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Solve), se sont retrouvés le 1^{er} avril dernier dans la salle des fêtes de Juillac. Ils avaient été invités par le président de la communauté de communes Jean-Claude Yardin, afin que chacun puisse faire connaissance avec ses collègues nouveaux et anciens et s'informer sur l'organisation intercommunale.

★ L'enquête publique sur le projet de plan local

d'urbanisme (PLU), mené par la communauté des communes se poursuit jusqu'au 16 mai. Les habitants intéressés ou concernés par ce dossier peuvent se rendre en mairie le mardi 6 mai de 9h à 12h, où la commission d'enquête, le président ou l'un de ses membres répondra aux questions et notera les observations qui leur seront soumises. Une ultime permanence aura lieu le vendredi 16 mai de 14h à 17h, dans les locaux de la communauté de communes, à Vignols.

★ Jumelage : voyage à Kaltenwestheim

L'été dernier, 66 habitants de la commune allemande de Kaltenwestheim, jumelée avec Saint-Solve Lascaux et Vignols, étaient venus nous rendre visite. Du 18 au 21 juillet prochain c'est à leur tour d'accueillir les habitants de nos trois communes, désireux de partir à la découverte de cette petite ville de 800 âmes, située au sud-ouest du Land de Thuringe. Il reste des places. Renseignements : 05 55 84 59 32



★ Randonnée

L'Amicale des sentiers pédestres de Vignols et ses environs organise la 8^{ème} Rando des Viaducs le dimanche 18 mai. Cette randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non-licenciés. Les mineurs non-licenciés devront se présenter munis d'une autorisation parentale ou être accompagnés d'un adulte. Les participants doivent se conformer au code de la route, respecter la faune et la flore et ne rien jeter dans la nature. Inscriptions avant le 12 mai en vous rendant sur le site de l'association : www.randovignols.com